

CNW code 01

Lancement d'un cahier-souvenir soulignant les 40 années d'existence de l'Office des personnes handicapées du Québec

Drummondville, (Québec), le 11 décembre 2018. – L'Office des personnes handicapées du Québec lance aujourd'hui un cahier-souvenir retraçant les 40 années de son existence. Le document est rendu public dans le cadre d'un cocktail dînatoire qui se déroule à Drummondville.

Pour l'occasion, plusieurs personnes dignitaires, partenaires et élues ont été invitées à souligner l'événement. Parmi ceux-ci, mentionnons madame Danielle McCann, ministre de la Santé et des Services sociaux et ministre responsable de l'application de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale*, monsieur André Lamontagne, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et ministre responsable de la région du Centre-du-Québec ainsi que monsieur Alexandre Cusson, maire de la Ville de Drummondville. Figureront aussi parmi les invités d'anciens dirigeants et dirigeantes de l'Office, de même que les membres, actuels et anciens, de son conseil d'administration.

Citations :

« Je salue tout le travail accompli ces 40 dernières années par l'Office et je tiens particulièrement à féliciter toutes les personnes qui y ont œuvré. Vos efforts et votre engagement ont permis de faire du Québec une société plus inclusive et d'accroître significativement la participation des personnes handicapées à celle-ci. »

Danielle McCann, ministre de la Santé et des Services sociaux et ministre responsable de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale

« Depuis sa fondation il y a maintenant 40 ans, l'Office a été un acteur de premier plan dans le développement de nombreux programmes et services dédiés aux personnes handicapées, à leur famille et à leurs proches. Je suis fier de pouvoir compter sur l'expertise et le savoir-faire des membres du conseil d'administration de l'Office et de son personnel pour continuer à travailler dans le but de faire du Québec une société dans laquelle chaque personne handicapée peut aspirer à participer au même titre que toutes les citoyennes et tous les citoyens. »

Martin Trépanier, président du conseil d'administration de l'Office des personnes handicapées du Québec

Faits saillants :

- L'Office a été fondé officiellement le 8 novembre 1978, dans la foulée de l'entrée en vigueur de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées*.
- Son expertise unique, riche de 40 ans d'interventions, s'appuie sur :
 - ses travaux d'évaluation et de recherche donnant lieu à des recommandations basées sur l'analyse de données fiables;
 - son travail auprès du gouvernement, des ministères, des organismes publics et privés ainsi que des municipalités sur toute initiative publique pouvant avoir un impact sur la participation sociale des personnes handicapées;
 - son mandat de concertation et de coordination dans la recherche de solutions efficaces et applicables pour réduire les obstacles à la participation sociale des personnes handicapées;
 - ses services directs aux personnes handicapées, à leur famille et leurs proches.
- Pour réaliser son mandat, l'Office peut compter sur la contribution primordiale de son conseil d'administration. Celui-ci est composé de seize membres provenant de divers horizons et régions de la société civile, soit des parents et des proches de personnes handicapées ainsi que des personnes choisies après consultation auprès du monde syndical, du monde patronal, des ordres professionnels et du mouvement d'action communautaire autonome des personnes handicapées. En plus, huit sous-ministres, ou leur déléguée et délégué, sont membres du conseil d'administration, mais sans avoir le droit de vote.
- Le cahier-souvenir retraçant les 40 années d'existence de l'Office sera disponible sous peu en version électronique sur son site Web, dans la [section dédiée à ce sujet](#).

L'Office

L'Office des personnes handicapées du Québec est un organisme gouvernemental qui joue un rôle déterminant en matière de conseil, de coordination et de concertation en vue de réduire les obstacles à la participation sociale des personnes handicapées. Son expertise unique, qui lui permet de remplir activement et efficacement ce rôle, provient notamment des services directs qu'il offre à la population, de ses travaux d'évaluation et de recherche ainsi que de ses multiples collaborations avec des partenaires de tous horizons. Pour plus d'information, visitez le www.ophq.gouv.qc.ca.

Suivez-nous aussi sur Facebook : <https://www.facebook.com/Officepersonneshandicapees/>

– 30 –

Ce communiqué est disponible en médias adaptés sur demande. Pour l'obtenir, composez le 1 800 567-1465 ou, si vous utilisez un télécopieur, le 1 800 567-1477. Pour faire une demande par courriel, écrivez à communications@ophq.gouv.qc.ca.

Source :

Patrick Inthavanh
Relationniste médias
Office des personnes handicapées du Québec
819 314-3549